

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC : ACTIVE EN MILIEU AGRICOLE !

Québec, le 16 novembre 2010. La Fondation de la faune est heureuse d'annoncer la poursuite de son soutien en milieu agricole et lance donc la deuxième édition du *Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole*, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles (UPA). Ce programme permet essentiellement d'œuvrer à la protection et à la mise en valeur de l'habitat de la faune dans un souci de cohabitation agriculture-faune.

Rappelons qu'en 2005, la Fondation de la faune du Québec et l'UPA ont créé le *Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole*, un programme étalé sur cinq ans (2005-2010), qui a soutenu dix projets pilotes de gestion de l'eau sur de petits et moyens cours d'eau situés dans des bassins versants à prédominance agricole. Cette initiative avait été saluée par tous les intervenants du milieu pour ses retombées fauniques, environnementales et sociales.

De ces projets ont découlé une série d'initiatives de protection et de mise en valeur des habitats fauniques, qui constituent maintenant la base du nouveau *Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole*. Parmi ces initiatives, mentionnons l'installation de frayères et d'abris pour les poissons, l'aménagement de milieux humides pour les amphibiens, la création de corridors fauniques par la plantation d'arbres et d'arbustes et l'organisation de visites de sites aménagés avec les producteurs agricoles.

Pour cette deuxième édition, c'est toute la biodiversité présente en milieu agricole qui est visée. Les projets doivent permettre d'améliorer la qualité des habitats fauniques dans les bassins versants agricoles, d'encourager l'engagement des producteurs agricoles envers la protection et l'amélioration des habitats fauniques, de favoriser la concertation entre les intervenants agricoles, environnementaux et fauniques et de faciliter le transfert de connaissances vers les producteurs agricoles.

La date limite pour la présentation d'une demande est le **24 janvier 2011**. Les détails du programme et les documents pour faire une demande se trouvent sur le site de la Fondation à l'adresse http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/25.

Soulignons que Syngenta Canada, un leader mondial de la protection des cultures, soutiendra financièrement ce programme pour une période de cinq ans. D'autres partenaires seront bientôt annoncés par la Fondation afin d'augmenter la portée du programme.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 1987 plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :
M. Benoît Mercille
Directeur des communications et des partenariats
financiers
418 644-7926, poste 132
benoit.mercille@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :
M^{me} Annabelle Avery
Coordonnatrice de projets
418 644-7926, poste 122
annabelle.avery@fondationdelafaune.qc.ca



Fondation de la faune du Québec